

# Vacances en vue ? Protégez-vous de la rougeole

Rédaction : Dr Françoise Mambourg, cellule Vaccination SSMG – Mai 2024

## À propos de la rougeole :



La rougeole est une maladie très contagieuse qui peut entraîner des complications graves. Elle se transmet par voie aérienne. Son symptôme le plus visible est une éruption cutanée importante.

En 2022, on estime à 136 000 le nombre de décès dus à la rougeole dans le monde\*. Il s'agit en majorité d'enfants de moins de 5 ans. La maladie est particulièrement dangereuse pour les personnes immunodéprimées.

En Belgique, le vaccin contre la rougeole est administré en combinaison avec les vaccins contre les oreillons et la rubéole et est désigné sous le nom de vaccin « RRO ».



Pour prévenir la rougeole, la vaccination en 2 doses est efficace et protège à vie.



Le vaccin RRO est déconseillé pendant la grossesse.

## Quels sont les pays concernés par l'épidémie de rougeole ?

### En Europe :

- Autriche
- Roumanie
- Royaume-Uni



### Hors Europe :

- Afrique : de nombreux pays sont touchés, y compris le Maroc
- Liban, Syrie, Turquie



Consultez la liste actualisée des pays touchés par l'épidémie sur le site [www.wanda.be](http://www.wanda.be)

## Comment savoir si vous avez été vacciné(e) ?

- › Via votre médecin généraliste
- › Carnet de vaccination ONE de votre enfant
- › Sur [masanté.be](http://masanté.be), en vous identifiant avec votre carte d'identité, si l'information a été enregistrée électroniquement.



## Vaccin RRO : pour qui ?

**Demandez conseil à votre médecin dès que vous planifiez votre voyage dans un pays touché par l'épidémie.** Il faudra d'abord vérifier votre statut vaccinal, puis

administrer (si nécessaire) 1 à 2 doses de vaccin :

### 1. Votre statut vaccinal

Vous êtes :

- ◆ Né(e) avant 1970 ? Pas de soucis : Les personnes nées avant cette date ont généralement été infectées dans l'enfance et sont donc immunisées.
- ◆ Né(e) après 1970 ? Vérifiez que vous avez bien reçu la seconde dose. Si c'est le cas, vous êtes bien protégé(e) contre la rougeole.

### 2. Quand devez-vous envisager la vaccination ?

- ◆ Né(e) avant 1970 ? La vaccination n'est pas nécessaire.
- ◆ Personne né(e) après 1970 (adulte ou enfant de plus d'1 an) :
  - › Vous n'avez reçu qu'une seule dose ? Une seconde dose est recommandée au plus tard 15 jours avant le départ.
  - › Vous n'avez aucune idée du statut de votre vaccination ROR ? Une première dose doit être administrée, suivie d'une seconde au moins 4 semaines après.  
**En cas de doute, le vaccin peut être administré sans problème.**
- ◆ Vous souhaitez voyager avec votre bébé ? ↴



### Bébé de 6 mois à 1 an

- ◆ Le vaccin RRO est normalement administré entre 12 et 15 mois : si vous envisagez un voyage dans un pays « à risque » avec votre bébé avant cet âge, il est recommandé de lui administrer une dose de RRO (idéalement 15 jours avant le départ).
- ◆ Attention, cette dose ne « compte » pas et l'enfant devra recevoir les 2 doses pour avoir une vaccination « complète » selon le schéma habituel.

### Sources :

\*[Organisation mondiale de la Santé](#)

[www.vaccination-info.be](http://www.vaccination-info.be)

[www.wanda.be](http://www.wanda.be)